



FRONTIÈRES ET INTÉGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST  
WEST AFRICAN BORDERS AND INTEGRATION

L'ÉCHANGE GÉNÉRALISÉ : URBANISATION ET RELATIONS  
VILLES-CAMPAGNES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Olivier WALTHER

[www.afriquefrontieres.org](http://www.afriquefrontieres.org)



WABI/DT/35/07

## NAISSANCE D'UNE INITIATIVE

Sous l'impulsion d'un atelier sur la coopération frontalière organisé à Ouagadougou en juillet 2003, est lancée l'initiative « Frontières et Intégrations en Afrique de l'Ouest », appelée WABI selon son acronyme anglais (*West African Borders and Integration*). Elle est portée par une structure étatique (la Direction Nationale des Frontières du Mali, DNF), une ONG (ENDA-Diapol) et une organisation internationale (le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, CSAO-OCDE) qui en assure le financement.

WABI repose sur la convergence de ces trois institutions et sur le partage d'informations avec un réseau de partenaires autour d'une préoccupation commune : la promotion de la coopération transfrontalière comme moteur de l'intégration régionale, du développement et de la paix.

## COMMUNIQUER LOCALEMENT ET RÉGIONALEMENT

Une des fonctions de WABI est de favoriser le regroupement et le partage d'informations sur les problématiques de la coopération frontalière. Les publications imprimées et le site « Frontières et Intégrations en Afrique de l'Ouest » sont le support de cette communication :

- *Les documents de travail* : études de terrain, comptes rendus de réunions, organes de débats.
- *Les fiches illustrées* : présentation d'initiatives locales, nationales ou régionales; argumentaires sur la dimension régionale de différentes problématiques (coton, transport, conflits...).

Ces deux supports sont désormais disponibles sur cd-rom.

- *Le site internet* <http://www.afriquefrontieres.org> : centre de ressources documentaires sur la coopération frontalière et l'intégration régionale, espace d'échanges des expériences de terrain, de mise en réseau des agendas, de publications, d'information (presse).

### Nous joindre, Nous rejoindre

Enda Prospectives Dialogues Politiques  
BP 7329 Dakar - Sénégal  
Tél : + (221) 823 53 47 – Fax : + (221) 823 67 13  
Site : [www.enda.sn/diapol](http://www.enda.sn/diapol)  
Contact : Mohamadou Abdoul  
E-mail : [diapol@enda.sn](mailto:diapol@enda.sn)

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE  
2, rue André Pascal 75775 Paris Cedex 16 - France  
Tél : +33 (0) 1 45 24 89 68 - Fax : +33 (0) 1 45 24 90 31  
Site : [www.oecd.org/sah](http://www.oecd.org/sah)  
Contact : Marie Trémolières  
E-mail : [marie.tremolieres@oecd.org](mailto:marie.tremolieres@oecd.org)

# L'ÉCHANGE GÉNÉRALISÉ : URBANISATION ET RELATIONS VILLES-CAMPAGNES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Olivier WALTHER

NOVEMBRE 2006

---

COLLECTION INITIÉE PAR ENDA/DIAPOL, LE SECRÉTARIAT DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST/OCDE.



## 1. INTRODUCTION : DES VILLES ET DES CAMPAGNES AUX LIMITES IMPRÉCISES<sup>1</sup>

---

Jusqu'aux années 1990, les relations entre villes et campagnes ouest-africaines ont souvent été conçues sous le prisme de la concurrence ou de l'exclusion. Certaines études récentes ont toutefois contribué à renverser les perspectives, en attribuant un rôle complémentaire aux deux parties et en reconnaissant que les visions pro-urbaines ou pro-rurales nuisaient à la compréhension des phénomènes humains et à l'action en développement (Club du Sahel, 2001 ; Cour et Snrech, 1998 ; United Nations, 2001b). Ainsi, à mesure que s'intensifient les échanges économiques et sociaux entre espaces urbains et ruraux, devient-il impossible de séparer radicalement les deux parties. Depuis le centre de la ville, parfois multiplié par ses fonctions diverses, prolongé par les faubourgs, les banlieues proches ou éloignées, les cités satellites et jusqu'aux espaces ruraux, les frontières sont aussi floues que disputées. Dynamisés par des pratiques de mobilité complexes, les espaces des villes et ceux des campagnes semblent rarement marquer une coupure stricte et, plus généralement, s'associent de manière complémentaire, jusqu'à former des ensembles indistincts.

Deux orientations contradictoires semblent pourtant se dégager de l'étude des pratiques et des représentations de la mobilité ouest-africaine : d'une part, des migrations urbaines qui résultent de stratégies conjoncturelles, d'autre part, des mouvements complexes de retour à la campagne d'anciens citadins, illustrant une forme d'émigration urbaine originale. Ces tendances soulignent le fait que les rapports entre le centre et ses périphéries se distinguent par leur flexibilité et par une recherche continue des avantages comparatifs de l'un et des autres, en fonction de la conjoncture économique, mais aussi des ambitions et des compétences sociales individuelles.

L'analyse de ce cadre général nécessite alors de mieux comprendre les migrations qui prennent la ville pour destination ou pour point de départ, dans une perspective alliant souplesse et continuité. Une des manières d'y parvenir est de s'appuyer sur une conception de l'espace dans laquelle les villes se situent à l'articulation des espaces de production et des linéaments de circulation (Retailé, 1995, 2005) et de postuler que le fonctionnement des villes s'effectue non seulement au travers de relations interurbaines mais également par l'intermédiaire des liens entre villes et campagnes (Lynch, 2005 ; Pedersen, 1997 ; Satterthwaite et Tacoli, 2003 ; Tacoli, 2002). Il s'agit d'une position qui a l'avantage de centrer l'intérêt sur les flux qui s'exercent entre les espaces non cloisonnés des villes et des campagnes, plutôt que de focaliser l'attention sur une hypothétique délimitation spatiale des unes et des autres, rendue largement improbable par les définitions multiples, les bases statistiques lacunaires, et surtout, par les modes de vie adoptés par les sociétés étudiées, lesquelles privilégient le mouvement face à l'incertitude.

---

<sup>1</sup> Certaines des réflexions de cet article relatives aux mobilités ouest-africaines ont été développées dans deux publications antérieures du même auteur : WALTHER, O. 2004 et 2006.

## 2. UNE URBANISATION RÉCENTE ET EXPLOSIVE

---

Continent le moins urbanisé du monde avec un peu moins de 40 % de citadins en 2001, l'Afrique connaît pourtant une croissance de la population urbaine durable et rapide. Celle-ci fut extrêmement élevée dans les années 1950 à 2000, atteignant le chiffre record de 4,4 %, ce qui équivaut à un doublement de la population citadine en seize ans. Ce phénomène connaîtra selon toute vraisemblance une légère baisse durant les trente prochaines années pour atteindre 3,3 % (United Nations, 2001a). A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, la proportion de citadins dans la population totale est passée de 10 % en 1950 à 40 % en 2000 et atteindra presque 60 % en 2025. En chiffres absolus, cela signifie que si 6 millions de personnes habitaient les villes en 1950, elles sont plus de 90 millions aujourd'hui et seront près de 260 millions en 2030.

Au niveau national, les pays d'Afrique de l'Ouest se singularisent par des taux globaux d'urbanisation très faible: en 2000, le Burkina Faso et le Niger comptaient parmi les Etats les moins urbanisés de la planète avec respectivement 16,5 % et 20,6 % de leur population vivant dans les villes. En revanche, les taux de croissance urbaine par Etat ont été parmi les plus élevés au monde entre 1950 et 2000 : la Mauritanie vient en tête de ce classement avec une augmentation annuelle de 8,8 %, suivie du Bénin, du Soudan et de la Côte d'Ivoire. D'ici à 2030, le Niger sera le troisième pays au monde de plus forte croissance urbaine avec plus de 5,5 % de moyenne annuelle, suivi du Burkina Faso, du Liberia et du Tchad. Jusqu'à 2050, la population du Niger risque de passer de 10,7 à plus de 53 millions d'habitants (United Nations, 2004), ce qui en ferait le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique de l'Ouest après le Nigeria.

Entre 1950 et 2000, le taux de croissance global des villes ouest-africaines, mesuré à 5,3 % par année, fut le plus élevé du monde, après celui de l'Afrique de l'Est. Les très grandes villes de la région ont vu leur population croître à un rythme accéléré, notamment Lagos (Nigeria), qui figure dans les prévisions des villes de plus de 10 millions d'habitants en 2015. Cependant, le terme de macrocéphalie qui a pu parfois être appliqué aux réseaux urbains ouest-africains est sans doute exagéré. Certes, certaines capitales, telles Conakry, Niamey, Bamako ou Dakar, concentrent une proportion très importante de la population urbaine nationale, mais il semble que « *contrairement aux idées reçues, l'urbanisation de l'Afrique de l'Ouest [soit] relativement bien distribuée* » (Club du Sahel, 2000 ; 5). L'heure est donc aujourd'hui au ralentissement de la croissance des plus grandes villes, « *le paroxysme de l'urbanisation [étant] désormais passé en Afrique de l'Ouest. Les taux de croissance démographique des villes au cours des trente dernières années [...] n'ont guère de chance de se reproduire : le changement du rapport d'effectifs entre villes et campagnes interdit désormais de telles variations* » (Cour et Snrech, 1998 ; 46). Cela n'empêche pas les villes petites et moyennes de connaître un développement démographique vigoureux, d'autant plus important que le réseau urbain régional dans lequel elles s'inscrivent possède déjà un certain nombre de centres secondaires : 300 villes auront plus de 100'000 habitants en 2010 alors qu'elles n'étaient que 17 en 1960.

Jusqu'aux années 1970 au moins, une grande part de l'augmentation de la taille des villes est due au croît interne, lequel peut être évalué à environ deux tiers de la croissance urbaine selon les méthodes de calcul (Bocquier et Traoré, 2000). Par la suite, l'apport des migrants ruraux a été déterminant dans la croissance des villes africaines. « *Contrairement au cas de l'Amérique ou de l'Asie – rappellent sur ce point J.-M. Cour et S. Snrech (1998 ; 13) –, les villes ouest-africaines n'ont pu se constituer avec un fort apport de migrants d'origine urbaine formés ailleurs et apportant avec eux des compétences et des capitaux.* »

Ces particularités sont bien évidemment liées à un accroissement naturel extrêmement élevé, conséquence de la transition démographique en cours. Alors que l'ensemble des pays sahéliens se situe en seconde phase de ce processus, caractérisé par des taux de natalité élevés (env. 50 ‰) et des taux de mortalité en diminution (env. 20 ‰), les pays côtiers du Golfe de Guinée connaissent une situation quelque peu différente puisque la mortalité infantile y est plus faible. Néanmoins, de l'Océan Atlantique à l'Afrique centrale, le nombre d'enfants par femme, passé de 7,0 à 5,7 de 1970 à 2000, demeure l'un des plus élevés du monde (United Nations, 2004). Ce contexte démographique, conjugué à une crise économique persistante, favorise une importante mobilité géographique.

### 3. UNE INTENSE MOBILITÉ

---

L'Afrique de l'Ouest est le lieu d'importantes migrations qui prennent des orientations différentes selon les échelles considérées : du milieu rural vers les villes et inversement, entre les villes de taille semblable ou inégale, depuis les grands foyers de départ sahéliens en direction des plantations de la zone guinéenne ou des villes côtières du Golfe de Guinée, enfin vers l'Union européenne et les Etats-Unis.

A une échelle sous-continentale, la majorité des migrants quittent les régions du Zarma Ganda nigérien, du nord et de l'est du Mali, de Kayes et du nord de la Guinée pour se diriger vers les zones agro-industrielles à densités de population importantes du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria. Les foyers de départ constituent en général des aires défavorisées par les conditions climatiques et économiques (Dubresson, Marchal et Raison, 1994).

Au plan régional, les capitales et les implantations minières, de même que les petites et moyennes localités constituent des pôles d'attraction. Lors de graves sécheresses, un mouvement de repli stratégique des populations nomades en direction des villes sahéliennes et soudaniennes est observé.

Au plan local, les flux migratoires sont plus difficiles à interpréter car il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qui relève de la migration définitive de ce qui s'apparente à des déplacements conjoncturels. Ni la densité, ni la fécondité, ni les « potentialités » d'une région ne sauraient constituer à elles seules des variables explicatives de la migration. De nombreuses sociétés ont en outre ancré dans leurs usages sociaux le principe du déplacement temporaire ou définitif. C'est dire si « *le départ à la ville a rarement été, en Afrique tropicale, arrachement définitif des racines, [et qu'] il l'est sans doute moins que jamais, les liens avec la terre étant essentiels à la survie* » (Raison, 1993 : 8). Même si certains groupes sociaux manifestent une tendance plus marquée à la migration, il n'y a cependant pas d'« ethnies migratrices » en Afrique de l'Ouest.

En revanche, certains peuples semblent posséder une grande capacité d'adaptation à des contextes nouveaux, même lorsque leur mode de vie est fortement modifié. Frappés dans leurs moyens de subsistance et d'échange par les sécheresses, les nomades sahélo-sahariens ont ainsi adopté des formes de mobilité nouvelles, marquées, comme en Mauritanie, par un développement du secteur touristique, par une sédentarisation partielle des membres de la famille assurant le maintien d'un cheptel et par un nomadisme « de week-end » autour des grandes villes, pratique qui permet aux fonctionnaires de quitter leur domicile avec leur famille pour rejoindre un parent dans le désert. Ces mouvements, visibles également à l'occasion des fêtes, provoquent le dépeuplement saisonnier des centres urbains.

Les sociétés nomades ne sont pas les seules à connaître ce mouvement. Les cultivateurs dogon du Mali ont vécu, depuis le début de la colonisation, une évolution tout aussi marquée par la mobilité géographique (Petit, 1998). Alors que l'essentiel de l'habitat se trouvait niché dans les éboulis de la Falaise de Bandiagara ou sur les buttes de la région du Piniari consécutivement à la menace esclavagiste précoloniale, un vaste mouvement de migration d'un espace compact, organique et perché, en direction de la plaine se manifeste depuis plusieurs décennies (Walther, 2003). Aujourd'hui, la mobilité s'apparente à une certaine forme d'émancipation sociale et généalogique, car ce sont avant tout les cadets ou les dépendants qui quittent les anciens villages pour fonder de nouvelles communautés rurales ou qui s'installent en ville. Cette migration locale, qui s'étend également aux centres urbains nationaux et aux métropoles côtières du Golfe de Guinée, tend donc à s'instituer comme un passage obligé pour ceux qui ne trouvent pas les conditions de leur succès économique, social et matrimonial dans leur village d'origine.

### **3.1 Migrations urbaines : une recherche d'avantages économiques et sociaux**

Dans le débat scientifique des années 1970-1980, le thème des migrations urbaines était généralement appréhendé comme une tendance qu'il convenait d'enrayer au moyen de stratégies de développement permettant de « freiner » les flux de migrants attirés par la ville. Peu d'observateurs des dynamiques spatiales ouest-africaines reconnaissaient, à cette époque, le caractère inéluctable de ce phénomène. Par le fait que les villes étaient systématiquement assimilées à des espaces de corruption, les migrations urbaines représentaient une évolution néfaste du mode de vie « traditionnel », « *l'urbanisation procédant d'une rupture profonde conduisant d'une part au déracinement de populations rurales brutalement agglomérées dans des cités où leur subsistance est précaire, d'autre part à la stérilisation d'un espace rural vidé de ses forces vives* » (Chaléard et Dubresson, 1989 ; 277). Inexactement qualifiées d'« exode », les migrations urbaines furent accusées de vider les campagnes, alors que la population rurale ne cessait de s'accroître, passant à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest de 54,3 à 138,2 millions entre 1950 et 2001 (United Nations, 2001a).

Une importante littérature économique s'est attachée à étudier les déséquilibres de revenus entre villes et campagnes et l'attraction différentielle du centre sur sa périphérie, étant entendu que les élites urbaines vivaient au détriment des paysans et de leurs surplus. Cette théorie trouva un écho favorable à la fois chez les libéraux, qui dénonçaient les distorsions de marché qu'une telle situation pouvait entraîner, et chez les dépendantistes, qui voyaient dans cette élite une classe privilégiée par rapport aux masses rurales prolétarisées. Elle s'appuyait sur l'argument que les hauts revenus urbains étaient à l'origine des flux migratoires se dirigeant vers les villes et établissait que « *the flow of migrants from rural to urban areas [was] determined by the ratio of expected urban income to expected rural income* » (Jamal et Weeks, 1993 ; 29), le second paramètre étant supposé constant alors que le premier dépendait des salaires urbains et de la probabilité d'obtenir un travail. A mesure que les emplois urbains se multipliaient, la théorie prévoyait que l'attrait de la cité se renforçait, contribuant à accroître l'exode rural, et consécutivement, à augmenter le chômage urbain. La seule solution pour réduire celui-ci consistait alors à augmenter les revenus des ruraux, ce qui permettait également de légitimer les programmes de développement ruraux mis en place durant cette période.

A partir des années 1990, ce cadre théorique a été largement contredit par les faits, ces derniers montrant que l'exode vers les grands centres se maintenait quand bien même le salaire réel diminuait constamment et que son écart entre zones urbaines et rurales était faible. Certains auteurs se sont alors acheminés vers une conception des rapports entre villes et campagnes dans laquelle « *l'une des fonctions des villes est d'attirer autant de*



*personnes que les conditions urbaines le permettent. Le coût élevé de la vie fait du nouvel arrivé un nouveau pauvre. C'est pourquoi il faut se préoccuper de la durée moyenne d'intégration des migrants, plutôt que de la présence des pauvres dans les villes »* (Cour, 2004 ; 11). Ce nouveau paradigme a le mérite de présenter une vision moins misérabiliste de la pauvreté urbaine. Dans cette perspective, V. Jamal et J. Weeks (1993) proposent alors de considérer que les inégalités actuelles sont plus fortes à l'intérieur des zones rurales et urbaines qu'entre les villes et les campagnes. Ils fondent leur argument sur le fait qu'il n'y a pas eu de rééquilibrage entre ces deux espaces mais un processus d'appauvrissement au sein de chacun d'entre eux, un phénomène visible à travers la baisse des salaires urbains depuis le milieu des années 1970.

Ces observations permettent de mettre en évidence le fait que les citoyens d'aujourd'hui ne forment plus une classe privilégiée par rapport aux ruraux, comme l'atteste d'ailleurs la tendance générale à la diminution du fossé de revenus entre villes et campagnes (exception faite du Nigeria). Contrairement à ce qui pouvait être attendu, l'atténuation de l'écart entre milieu urbain et rural n'a pas amélioré la distribution générale des revenus, laquelle est restée inégalitaire : le fossé sépare désormais les individus enrichis par le commerce international et la fréquentation de l'appareil étatique de ceux qui ont le plus perdu, surtout les fonctionnaires subalternes, les travailleurs de l'informel non qualifiés et les petits paysans.

Malgré la crise de l'emploi urbain, les ruraux semblent toujours à la recherche d'une activité professionnelle en ville. Des modèles attentifs aux motivations sociales et aux avantages respectifs des villes et des campagnes, envisagés dans le cadre d'un système global, permettent d'apporter quelques éclaircissements sur le phénomène. Le FIDA (2001 ; 17) reconnaît par exemple que *« l'exode rural est en partie un moyen de répartir les risques des familles qui ont un foyer en ville et un autre à la campagne et dont les membres se déplacent entre les deux. »* Il ajoute que *« le taux d'exode rural semble être particulièrement élevé dans les villages très inégalitaires, plus que dans les villages globalement pauvres, et les personnes modérément pauvres sont poussées à partir tandis que les personnes modérément prospères sont attirées par les villes. Toutefois, il est peu probable que les plus pauvres restent en ville. »*

La migration urbaine ne peut être expliquée par une erreur d'appréciation des possibilités d'emplois en ville de la part des migrants, car les conditions de vie des villes et des campagnes sont de plus en plus connues de tous grâce à d'intenses échanges. En revanche, les représentations associées à la ville comme étant un lieu de richesse et d'indépendance semblent se maintenir : avec le développement des liens sociaux modernes, la ville devient le substrat d'alliances plus indépendantes de la généalogie et plus proches de l'intérêt circonstanciel. Elle constitue donc le lieu où il est possible de tenter sa chance et d'entrevoir un avenir, quitte à endurer de grandes difficultés. *« Un immigré n'envisage de construire en ville que lorsque sa situation lui paraît stabilisée et souvent après avoir construit au village familial - affirme M. Arnaud (1998 ; 12) -. Il engage alors un projet patrimonial associant trois préoccupations : afficher sa réussite personnelle, accueillir à son tour des migrants de sa famille et se procurer, par la location, des revenus complémentaires. »* En situation de crise, ces mouvements peuvent être facilités par l'envoi de certains membres de la famille étendue, qui fonctionnent comme des émissaires en ville et dont les revenus permettent de compenser les pertes de ceux qui y sont déjà installés. Cela revient à prendre le contre-pied du modèle précédent qui voulait que l'augmentation des revenus urbains génère un exode rural massif : *« la politique des villageois est de trouver ou de déléguer en ville des médiateurs qui soient à proximité du pouvoir et de la richesse et qui puissent en détourner quelques bribes à leur profit »* (Gibbal et al., 1982 ; 13).

Le milieu urbain alimente également l'espoir des parents migrants, lesquels souhaitent que leurs enfants fassent des études potentiellement synonymes d'enrichissement. Dans ce cadre, les programmes de scolarisation en milieu rural ne permettent pas de « freiner l'exode rural » parce qu'ils se fondent sur une conception de la migration urbaine qui postule que le départ vers la ville est une conséquence de la misère des campagnes, alors que, dans la plupart des cas, ce sont les individus les plus scolarisés ou les mieux lotis en capital relationnel qui migrent (Bocquier et Traoré, 2000). En règle générale en effet, le paysan pauvre ne possède que trop peu de ressources pour envisager de quitter le monde rural, d'autant qu'il vit largement de ses propres productions. Le FIDA (2001 ; 114) affirme à ce propos que « *l'éducation a contribué à réduire la pauvreté rurale essentiellement en aidant les gens qui n'avaient guère de perspectives dans l'agriculture à émigrer vers les villes ou à trouver une nouvelle activité non agricole.* » La scolarisation massive des enfants ruraux engendre évidemment des possibilités théoriques plus importantes de continuer un enseignement supérieur. Or, comme celui-ci est localisé dans les plus grands centres, il est inévitable qu'une partie de la population parte pour la ville, bien qu'une fois les études achevées, les perspectives d'emplois soient souvent peu nombreuses.

A la lumière de ces arguments, le « fossé » entre villes et campagnes doit aujourd'hui être reconsidéré. Les Nations Unies (2001b ; 86) sont d'ailleurs venues à considérer que « *there is no historical precedent of successful policies to inhibit rural to urban migration. Urbanization is inevitable, and national policy must learn to recognize its implications, cushion its impacts and harness its benefits. The paradox of rural development policies aimed at slowing migration is that they usually achieve the reverse.* » A cela s'ajoute le fait que les stratégies de lutte contre la migration urbaine par fixation des paysans dans de petits bourgs ont échoué (Sénéchal, 1996). Dans la plupart des cas en effet, les petites et moyennes villes n'ont pas réussi à retenir les candidats au départ. Trop peu dotées en infrastructures et en emplois salariés, peu favorisées par l'investissement industriel ou par les services, elles ont souvent constitué une étape sur la route des plus grandes cités. En voulant construire des villes secondaires pour empêcher les paysans de gonfler la capitale, non seulement celle-ci croît plus vite que les autres, mais les villes secondaires se transforment aussi en pôles urbains émetteurs de migrants (Champaud, 1989).

### **3.2 Emigrations urbaines : des stratégies de réponse à l'incertitude**

L'émigration urbaine est un phénomène qui semble prendre une importance accrue à mesure que se complexifient les pratiques de mobilité, même si, jusqu'ici, il se limite à quelques situations spécifiques, notamment dans les villes principales (à l'exception des capitales) de Côte d'Ivoire d'avant la guerre civile, du Burkina Faso et de Guinée.

Quelles sont les motivations qui poussent les migrants à quitter la ville, alors même que les éléments précédents viennent de montrer l'intensité d'un flux migratoire inverse ? Pour C. Beauchemin (2002 ; 167) qui a étudié ces dynamiques en Côte d'Ivoire, « *le développement de l'émigration urbaine, depuis le début des années 1980, est largement lié à la dégradation de la conjoncture économique et à son corollaire : le rétrécissement du marché du travail urbain.* » Cette émigration profite à de nombreux artisans ou marchands, qui reviennent au village avec une formation ou un fonds de commerce leur permettant de faire vivre leur famille. Une fois réinstallés en milieu rural, ces anciens citadins peuvent constituer de potentiels diffuseurs des innovations sociales et technologiques car ils sont d'une part porteurs de pratiques et de représentations liées au monde urbain et, d'autre part, bénéficient d'un capital financier et relationnel supérieur à la moyenne.

En ce qui concerne les individus plus jeunes, il apparaît qu'une reconversion éventuelle des citadins peut se réaliser à travers des métiers manuels mais pas nécessairement agricoles, pratiqués de manière saisonnière et conjoncturelle ou par l'entremise des ONGs qui appuient des actions de développement local (Bruneau, 2002).

L'émigration urbaine peut également être la conséquence de changements matrimoniaux, comme le mariage, le divorce ou le veuvage. A l'occasion de ces événements, ce sont surtout les femmes qui quittent le milieu urbain pour rejoindre une partie de leur parenté restée en brousse, ce qui peut être assimilé à une stratégie de réduction de la taille des familles. A. Dubresson et J.-P. Raison (1998 ; 125) notent qu'à Lomé « *de nombreux ménages utilisent des résidences dissociées, le responsable demeurant en ville, l'épouse (ou les épouses) étant relocalisée(s) à la campagne ; à Abidjan, le sens de circulation des enfants confiés est souvent inversé, des adolescents sont désormais scolarisés dans de petites villes, des enfants sont envoyés dans les écoles primaires rurales, des jeunes déscolarisés et sans emploi sont réaffectés dans les villages d'origine.* »

Il semble également établi que l'émigration urbaine se dirige vers d'autres villes plutôt que vers les terroirs d'origine des citadins. Cela signifie que les migrants scolarisés ne regagnent pas nécessairement leur campagne, où ils devraient se passer des agréments du milieu urbain et se remettre à des travaux agricoles qui, outre qu'ils ne correspondent pas à leurs qualifications, leur paraissent peu valorisés. Ce mouvement peut être régulier et saisonnier, comme en ville de Maradi (Niger) dans laquelle « *nombre de migrants durablement insérés dans les activités urbaines assistent leurs parents agriculteurs - reconnaissent E. Grégoire et P. Labazée (1993 ; 538) -. La campagne peut être aussi, pour ses propres originaires, un espace de migration temporaire qui, occupé le temps d'une saison agricole, génère des ressources investies en ville dans un but professionnel. Ce continuum entre monde urbain et milieu rural caractérise [...] la région de Maradi où une grande partie des citadins sont originaires des villages voisins et y ont conservé de solides attaches.* » Ce retour à la terre exprime autant une nécessité économique qu'une stratégie lignagère : les migrants espèrent construire dans leur village d'origine, s'y retirer et y être enterrés, revendiquent des droits fonciers, visitent leurs familles et les aident financièrement. Alors, en l'absence de protection sociale, la terre devient synonyme de sécurité.

## 4. CONCLUSION : LA MOBILITÉ COMME FACTEUR DE RÉUSSITE

---

En Afrique de l'Ouest, la mobilité constitue un gage de réussite des entreprises humaines. Les relations entre villes et campagnes y sont par conséquent extrêmement développées, ce qui permet d'une part de répondre aux multiples impératifs de la vie en société et d'autre part de réduire l'impact des variations climatiques, politiques et économiques. Il est alors d'autant plus difficile de distinguer strictement les sphères urbaines et rurales que le sous-continent est affecté à la fois par des mouvements qui prennent la ville et la campagne pour point de départ. Il y a plus de dix ans, J.-P. Raison (1993 ; 14) affirmait déjà que « *l'heure des hommes de l'interface* » avait sonné. Dans son analyse des stratégies des sociétés ouest-africaines confrontées à l'incertitude, il notait que « *la masse des bénéficiaires de la crise est constituée de personnes qui savent se situer à l'articulation de deux mondes et notamment du monde rural et du monde urbain : un pied dedans, un pied dehors.* » Le constat s'est depuis largement renforcé, suite notamment à la paupérisation accrue du sous-continent et aux stratégies qui ont été nécessaires aux citadins et aux ruraux pour s'en accommoder. C'est pourquoi, au-delà des ruptures entre villes et campagnes émerge aujourd'hui une conception des relations aux mondes urbains et ruraux qui privilégie le flux à l'immobilité.

Les échanges intenses qui concernent ces deux espaces résultent alors d'une stratégie de maximalisation sociale et financière. Cette économie de la mobilité entre urbain et rural est d'abord celle d'un risque calculé face à l'adversité. Pour bon nombre d'individus, il s'agira de partager leur temps entre travaux des champs et emplois urbains temporaires, pour d'autres, il sera nécessaire d'effectuer scolarité ou retraite en fonction des avantages comparatifs de la brousse et de la cité ; certains chercheront en ville de l'argent pour se marier avant de revenir au village alors que d'autres tenteront de réduire la taille de leur ménage urbain en délocalisant une partie de leurs dépendants à la campagne. Il s'agit là d'une forme de recombinaison circonstancielle des avantages comparatifs de l'urbain et du rural, qui ne se limite pas uniquement aux aspects matériels ou aux comportements de mobilité, mais qui nécessite la création de nouvelles sociabilités urbaines et qui peut donc contribuer à l'affirmation d'une citoyenneté spécifique. Les observations montrent alors une profonde fluidité de toutes les migrations humaines et un rôle croissant accordé aux villes, comme espaces d'émancipation des cadets généalogiques et sociaux et comme espaces d'alternative devant l'adversité.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ARNAUD, M. (dir.) (1998) *Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara*, Secrétariat d'Etat à la Coopération et à la Francophonie, Institut des Sciences et des Techniques de l'Environnement pour le Développement.
- BEAUCHEMIN, C. (2002) Des villes aux villages : l'essor de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, *Annales de Géographie* 624, pp. 157-178.
- BOCQUIER, P. et TRAORE, S. (2000) *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest. La croissance urbaine en panne*, Paris, L'Harmattan.
- BRUNEAU, J.-C. (2002) Vivre la ville à la campagne : crise des sociétés et exurbanisation en Afrique tropicale, *Historiens et Géographes* 379, pp. 185-195.
- CHALEARD, J.-L. et DUBRESSON, A. (1989) Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire, in : *Tropiques. Lieux et liens*, Paris, ORSTOM, pp. 277-290.
- CHAMPAUD, J. (1989) A la recherche des villes moyennes, in : *Tropiques. Lieux et liens*, Paris, ORSTOM, pp. 362-374.
- CLUB DU SAHEL (2000) *Urbanisation, liens entre milieu rural et milieu urbain et implications stratégiques pour le développement rural et agricole : étude de cas en Afrique de l'Ouest*, Paris, Club du Sahel - OCDE.
- CLUB DU SAHEL (2001) *Gérer l'économie localement en Afrique. Evaluation et prospective de l'économie locale*. Manuel ECOLOC, tome 1, Synthèse, Paris, Club du Sahel – OCDE – Programme de Développement Municipal.
- COUR, J.-M. (2004) Développer à la fois villes et campagnes d'Afrique de l'Ouest, Nairobi, United Nations Settlements Programme UN-Habitat, *HABITAT Debate* 10, 3.
- COUR, J.-M. et SNRECH, S. (dirs.) (1998) *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020. Etudes des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest*, Paris, Club du Sahel – OCDE.
- DUBRESSON, A., MARCHAL, J.-Y., RAISON, J.-P. (1994) *Les Afriques au sud du Sahara*, Géographie Universelle, Paris, Belin – RECLUS.
- DUBRESSON, A. et RAISON, J.-P. (1998) *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement*, Paris, Armand Colin.
- FIDA (2001) *Rapport 2001 sur la pauvreté rurale*, Rome, Fonds International de Développement Agricole.
- GIBBAL, J.-M et al. (1982) Position de l'enquête anthropologique en milieu urbain, *Cahiers d'Etudes Africaines* 81-83, 1-3, pp. 11-24.
- GREGOIRE, E. et LABAZEE, P. (1993) Mobilité marchande et urbanisation. Le cas de Korhogo (Côte-d'Ivoire) et de Maradi (Niger), *Cahiers des Sciences Humaines* 29, 2-3, pp. 527-546.
- JAMAL, V. et WEEKS, J. (1993) *Africa Misunderstood: or Whatever Happened to the Rural-Urban Gap?* Londres, Macmillan.

- LYNCH, K. (2005) *Rural-Urban Interaction in the Developing World*, Londres et New York, Routledge.
- PEDERSEN, P. O. (1997) *Small African Towns – Between Rural Networks and Urban Hierarchies*, Aldershot, Avebury.
- PETIT, V. (1998) *Migrations et société dogon*, Paris, L'Harmattan.
- RAISON, J.-P. (1993) Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique contemporaine, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims* 83-84, pp. 5-18.
- RETAILLE, D. (1995) Structures territoriales sahéliennes. Le modèle de Zinder, *Revue de géographie alpine* 2, pp. 127-148.
- RETAILLE, D. (2005) L'espace mobile, in : Antheaume, B. et Giraut, F. (éds.) *Le territoire est mort. Vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, Paris, IRD Editions, pp. 175-202.
- SATTERTHWAITE, D. et TACOLI, C. (2003) *The urban part of rural development: the role of small and intermediate urban centres in rural and regional development and poverty reduction*, Londres, International Institute for Environment and Development.
- SENECHAL, J. (1996) Quelques aspects de la problématique actuelle des relations villes-campagnes en Afrique noire, in : Coquery-Vidrovitch, C. et al. (dirs.) *Interdépendances villes-campagnes en Afrique. Mobilité des hommes, circulation des biens et diffusion des modèles depuis les indépendances*, Paris, L'Harmattan.
- TACOLI, C. (2002) *Changing rural-urban interactions in sub-Saharan Africa and their impact on livelihoods: a summary*, Londres, International Institute for Environment and Development, Working Paper Series on Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies 7.
- UNITED NATIONS (2001a) *World Urbanization Prospects. The 2001 Revision*, New York, United Nations Department of Economic and Social Affairs/ Population Division.
- UNITED NATIONS (2001b) *The State of the World's Cities Report 2001*, Nairobi, United Nations Settlements Programme UN-Habitat.
- UNITED NATIONS (2004) *World Population to 2300*, New York, United Nations Department of Economic and Social Affairs/ Population Division.
- WALTHER, O. (2003) Le tourisme au Pays Dogon entre verticalité et répétition de la tradition, in: Reynard, E. et al. (éds.) *Géomorphologie et tourisme*, Lausanne, Travaux et Recherches de l'Institut de Géographie 24, pp. 93-104.
- WALTHER, O. (2004) Au-delà de l'opposition entre villes et campagnes. Eléments pour un modèle territorial dynamique en Afrique de l'Ouest, *L'Information géographique* 68, pp. 308-319.
- WALTHER, O. (2006) *Affaires de patrons, usages de la frontière. Géographie des réseaux marchands entre Niger, Bénin et Nigeria*, Lausanne et Rouen, thèse de doctorat.